

19 mar 2004 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 19 mars 2004](#)

Entreprendre pour le développement

Le Conseil des Ministres a pris connaissance de la note " Entreprendre contre la pauvreté et pour le développement ", de Marc Verwilghen.

Le Conseil des Ministres a pris connaissance de la note " Entreprendre contre la pauvreté et pour le développement ", de Marc Verwilghen.

Il en a approuvé le principe ainsi que l'approche. Il a chargé le Ministre de la Coopération au Développement de demander l'avis du Conseil fédéral du développement durable et de poursuivre entre-temps la concertation sur les mesures proposées, afin d'assurer leur exécution ultérieure. Le Conseil fédéral du développement durable est donc prié de donner son avis dans le mois.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe